

États financiers de

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 31 janvier 2026



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Fibrose kystique Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fibrose kystique Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 janvier 2026;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « **Fondement de l'opinion avec réserve** » de notre rapport de l'auditeur, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 janvier 2026, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes de bienfaisance, l'entité tire des produits des activités communautaires sous forme de dons en espèces dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'entité.

Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants :

- de l'actif à court terme présenté dans les états de la situation financière au 31 janvier 2026 et au 31 janvier 2025;
- des produits des activités communautaires et de l'excédent des produits par rapport aux charges présentés dans les états des résultats pour les exercices clos le 31 janvier 2026 et le 31 janvier 2025;
- de l'actif net non affecté, à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, présenté dans les états de l'évolution de l'actif net pour les exercices clos le 31 janvier 2026 et le 31 janvier 2025;



- de l'excédent des produits par rapport aux charges présentés dans les états des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 janvier 2026 et le 31 janvier 2025.

Nous avons donc exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 janvier 2025, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.



Page 3

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.M.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 22 avril 2026

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

État de la situation financière
(en milliers de dollars)

Au 31 janvier 2026, avec informations comparatives de 2025

	2026	2025
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 460 \$	8 433 \$
Placements à court terme (note 2)	1 263	1 337
Débiteurs et autres actifs	618	955
	12 341	10 725
Apports à recevoir (note 3)	185	182
Placements à long terme (note 2)	4 801	4 694
Immobilisations (note 4)	596	612
	17 923 \$	16 213 \$

Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	892 \$	511 \$
Produits reportés	1 097	712
	1 989	1 223
Passif à long terme (note 5)	733	798
	2 722	2 021
Actif net		
Dotations	94	94
Affectations d'origine interne à des fins de recherche et pour les soins de santé (note 8)	2 453	2 704
Investi en immobilisations (note 9)	256	230
Affectations d'origine interne pour le fonds d'impact stratégique (note 8)	2 509	1 500
Non affecté	9 889	9 664
	15 201	14 192

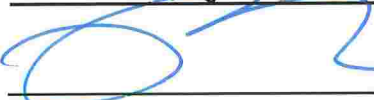
Engagements (notes 8 et 12)

	17 923 \$	16 213 \$
--	-----------	-----------

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

 , administrateur

 , administrateur

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

État des résultats
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2026, avec informations comparatives de 2025

	2026	2025
Produits		
Activités communautaires	6 405 \$	6 909 \$
Don annuel	1 863	1 826
Contributions exemplaires	1 373	1 267
Don d'entreprise	710	929
Legs	3 363	2 347
Autres	1 176	1 358
Kin Canada	352	548
	15 242	14 484
Moins les frais directs des collectes de fonds	3 185	3 223
	12 057	11 261
Charges (note 11)		
Programmes		
Recherche (note 10)	4 157	4 069
Mobilisation communautaire	1 322	1 747
Soins de santé (note 10)	1 331	1 312
Défense des droits et des intérêts	511	534
	7 321	7 662
Autres		
Administration	1 960	1 956
Collectes de fonds	1 944	1 560
	3 904	3 516
	11 225	11 178
Excédent des produits par rapport aux charges avant les éléments ci-dessous	832	83
Revenus de placement		
Intérêts, distributions et gains réalisés sur les placements	237	361
Variation du gain (de la perte) non réalisé(e) sur les placements	(60)	126
	177	487
Excédent des produits par rapport aux charges	1 009 \$	570 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

État de l'évolution de l'actif net
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2026, avec informations comparatives de 2025

						2026	2025
	Dotations	Affectations d'origine interne à des fins de recherche et pour les soins de santé (note 8)	Investi en immobilisations (note 9)	Affectations d'origine interne pour le fonds d'impact stratégique (note 8)	Non affecté	Total	Total
Actif net à l'ouverture de l'exercice	94 \$	2 704 \$	230 \$	1 500 \$	9 664 \$	14 192 \$	13 622 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	—	—	(52)	—	1 061	1 009	570
Investi en immobilisations	—	—	78	—	(78)	—	—
Virement interfonds (note 8)	—	(251)	—	1 009	(758)	—	—
Actif net à la clôture de l'exercice	94 \$	2 453 \$	256 \$	2 509 \$	9 889 \$	15 201 \$	14 192 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

État des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2026, avec informations comparatives de 2025

	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Exploitation		
Excédent des produits par rapport aux charges	1 009 \$	570 \$
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations	94	108
Amortissement des apports en capital reportés	(42)	(42)
Amortissement des crédits au titre des loyers reportés	(26)	(26)
Intérêts, distributions et gains réalisés sur les placements	(237)	(361)
Variation de la perte (du gain) non réalisé(e) sur les placements	60	(126)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie lié aux activités d'exploitation		
Débiteurs et autres actifs	337	285
Créditeurs et charges à payer	381	(182)
Produits reportés	385	(138)
	1 961	88
Investissement		
Ajouts nets aux immobilisations	(78)	(32)
Variation nette des placements	144	321
	66	289
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 027	377
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	8 433	8 056
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	10 460 \$	8 433 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Ajustement du remboursement des améliorations locatives reçu du propriétaire	– \$	56 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2026

Fibrose kystique Canada (l'« organisme ») est un organisme sans but lucratif constitué sans capital social. L'organisme a été prorogé en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en avril 2012. L'organisme est le seul organisme non gouvernemental au Canada qui recueille des fonds destinés à la recherche sur la fibrose kystique et aux soins connexes. Depuis plus de 50 ans, l'organisme est le principal bailleur de fonds pour la recherche sur la fibrose kystique au Canada et il est aujourd'hui l'un des organismes de bienfaisance de premier ordre au pays; son principal objectif est encore de trouver un moyen de guérir la maladie.

L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et n'est donc pas assujéti à l'impôt sur le bénéfice.

1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif présentées dans la Partie III du Manuel de CPA Canada.

a) Constatation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports non affectés et les redevances sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus au titre d'une collecte de fonds qui n'est pas finie sont reportés jusqu'à ce que la collecte soit terminée.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont inscrits dans les produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés en tant qu'augmentations directes de l'actif net de dotations.

Les revenus de placement affectés sont inscrits à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les primes d'assurance vie versées par les donateurs et dévolues irrévocablement à l'organisme, pour lesquelles ce dernier délivre des reçus aux fins fiscales, sont constatées comme des apports à recevoir et comme des apports reportés jusqu'à ce que les produits soient reçus; ces sommes sont alors inscrites à titre de produits.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2026

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'organisme considère comme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie les dépôts bancaires, les certificats de placement garanti et les autres formes de placements à court terme qui arrivent à échéance dans les trois mois ou moins suivant la fin de l'exercice.

c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont constatés à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont par la suite évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont par la suite comptabilisés au coût ou au coût amorti, à moins que la direction ait décidé de les comptabiliser à la juste valeur. L'organisme a choisi de comptabiliser tous les placements financiers à la juste valeur. Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation une fois l'an à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. Si des indices de dépréciation sont relevés et si l'organisme détermine qu'il existe un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est réduite afin de correspondre à la plus élevée des valeurs suivantes : i) la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) le montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif financier ou iii) le montant que l'organisme s'attend à réaliser en exerçant ses droits sur tout actif donné en garantie. Si les événements et les circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, la perte de valeur sera reprise à hauteur de l'amélioration, sans toutefois excéder la charge de dépréciation initiale.

d) Immobilisations

Les achats d'immobilisations sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et sont amortis sur les durées de vie utile estimatives. L'amortissement des immobilisations acquises au cours de l'exercice est établi proportionnellement au nombre de mois d'utilisation.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Matériel informatique	3 ans
Mobilier et agencements	10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2026

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Ventilation des charges de fonctionnement général et des charges liées aux collectes de fonds

L'organisme classe ses charges par fonction à l'état des résultats. Il ventile certains frais en déterminant les clés de répartition adaptées et en les utilisant avec constance d'un exercice à l'autre. Les charges ventilées et les clés de répartition s'établissent comme suit :

- i) Les charges de personnel sont ventilées proportionnellement en fonction du temps que le personnel a consacré à chaque tâche.
- ii) Les charges au titre de la location, de l'entreposage, des technologies de l'information et de la téléphonie sont ventilées proportionnellement selon la même méthode que celle employée pour les charges de personnel.
- iii) Les charges de personnel et les charges au titre de la location engagées à l'égard des membres du personnel directement liés aux collectes de fonds et aux partenariats sont attribuées aux frais directs des collectes de fonds.

f) Apports reçus sous forme de services

De très nombreux bénévoles consacrent beaucoup de temps à l'organisme chaque année. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas pris en compte dans les états financiers.

g) Crédits au titre des loyers reportés

Les crédits au titre des loyers reportés, inclus dans le passif à long terme, représentent une période sans loyer de neuf mois. Les crédits au titre des loyers reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail de dix ans et sont comptabilisés en réduction des charges.

h) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de l'exercice visé. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2026

2. Placements à court et à long terme

	2026	2025
Titres canadiens à revenu fixe ⁱ⁾	1 263 \$	1 337 \$
Fonds de placement à revenu fixe	4 801	4 694
	6 064 \$	6 031 \$

i) Les placements à court terme ont un rendement à l'échéance allant de 2,50 % à 4,55 % (1,70 % à 4,75 % en 2025) et des dates d'échéance qui s'échelonnent entre mai 2026 et mai 2029 (mai 2025 et mai 2029 en 2025). Les titres à revenu fixe sont composés de certificats de placement garanti qui sont facilement convertibles en trésorerie.

3. Apports à recevoir

L'organisme est le bénéficiaire d'apports de polices d'assurance vie, lesquels sont comptabilisés à la valeur de rachat, soit 185 \$ (182 \$ en 2025).

4. Immobilisations

			2026	2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	211 \$	91 \$	120 \$	89 \$
Mobilier et agencements	156	32	124	125
Améliorations locatives	444	92	352	398
	811 \$	215 \$	596 \$	612 \$

La charge d'amortissement pour l'exercice se chiffre à 94 \$ (108 \$ en 2025) et est incluse dans les charges d'administration de l'état des résultats.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2026

5. Passif à long terme

Le passif à long terme représente la portion reportée des placements sous forme d'apports de polices d'assurance vie, des crédits au titre des loyers reportés ainsi que des apports visant des immobilisations (les incitatifs à la location).

	Solde au 31 janvier 2025	Ajouts	Amortissement	Solde au 31 janvier 2026
Assurance vie (note 3)	182 \$	3 \$	– \$	185 \$
Crédits au titre des loyers reportés	234	–	26	208
Apports en capital reportés	382	–	42	340
	798 \$	3 \$	68 \$	733 \$

6. Facilité de crédit à vue

L'organisme dispose d'une facilité de crédit à vue renouvelable d'un montant de 550 \$. La facilité de crédit à vue renouvelable n'est pas garantie et porte intérêt au taux bancaire préférentiel. Aux 31 janvier 2026 et 2025, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit à vue renouvelable.

7. Risques financiers

Les activités de l'organisme l'exposent à divers risques financiers, à savoir le risque de liquidité, le risque de marché et le risque de taux d'intérêt. Le programme global de gestion des risques et les pratiques commerciales de l'organisme ont pour objectif de limiter toute incidence défavorable que pourraient avoir ces risques sur les résultats d'exploitation de l'organisme. La gestion des risques est assurée par l'équipe de la haute direction dans le cadre de politiques approuvées par le conseil d'administration. Il n'y a pas eu de changement dans les expositions au risque depuis 2025.

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que l'organisme ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'organisme gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement. L'organisme établit des budgets et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose de liquidités suffisantes pour satisfaire à ses obligations.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2026

7. Risques financiers (suite)

b) Risque de marché

La valeur des titres de capitaux propres fluctue en fonction des conditions des marchés boursiers qui sont tributaires non seulement de la situation générale de l'économie, mais également de la condition et de l'essor des marchés dans lesquels évoluent les sociétés et les gouvernements particuliers ayant émis les titres.

c) Risque de taux d'intérêt

La valeur des titres à revenu fixe augmente habituellement si les taux d'intérêt baissent et elle recule si ces taux s'apprécient.

8. Fonds grevés d'affectations d'origine interne

Le conseil d'administration a approuvé les fonds grevés d'affectations d'origine interne suivants :

a) Actif net – affectations d'origine interne à des fins de recherche et pour les soins de santé

L'actif net utilisé à des fins de recherche et pour les soins de santé aux termes d'affectations d'origine interne représente le montant des subventions qui sera versé au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2027, soit 2 453 \$ (2 704 \$ en 2026).

b) Affectations d'origine interne pour le fonds d'impact stratégique

L'actif net de 2 509 \$ (1 500 \$ en 2025) est grevé d'affectations d'origine interne aux fins du financement des besoins stratégiques futurs en matière de programmes et de services.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2026

9. Actif net investi en immobilisations

a) L'actif net investi en immobilisations est calculé comme suit :

	2026	2025
Immobilisations	596 \$	612 \$
Sommes financées par des apports en capital reportés (note 5)	(340)	(382)
	256 \$	230 \$

b) La variation de l'actif net investi en immobilisations est calculée comme suit :

	2026	2025
Excédent des produits par rapport aux charges :		
Amortissement des apports en capital reportés	42 \$	42 \$
Amortissement des immobilisations	(94)	(108)
	(52) \$	(66) \$
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations :		
Achat d'immobilisations	78 \$	32 \$
Ajustement des apports en capital reportés	—	56
	78 \$	88 \$

10. Subventions et bourses destinées à la recherche et aux programmes de soins de santé

Les charges liées au programme de recherche comprennent les subventions et les bourses de recherche, lesquelles se chiffrent à 2 461 \$ (2 273 \$ en 2025), déduction faite du retour des subventions non utilisées des exercices précédents, dont le montant s'élève à 15 \$ (néant en 2025). Les charges liées aux soins de santé comprennent les subventions et bourses incitatives destinées aux programmes de soins de santé, lesquelles se chiffrent à 452 \$ (452 \$ en 2025), déduction faite du retour des subventions non utilisées des exercices précédents, dont le montant s'élève à néant (4 \$ en 2025).

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2026

11. Ventilation des charges

Le total des salaires et des charges liées au fonctionnement d'un montant de 7 014 \$ (7 338 \$ en 2025) a été ventilé comme suit :

Fonction	Charges de personnel	Occupation et autres	Total	
			2026	2025
Recherche	546 \$	106 \$	652 \$	822 \$
Soins de santé	614	46	660	720
Mobilisation communautaire	792	144	936	1 388
Défense des droits et des intérêts	403	86	489	468
Administration	1 123	242	1 365	1 391
Frais liés aux collectes de fonds (directs et autres)	2 622	290	2 912	2 549
	6 100 \$	914 \$	7 014 \$	7 338 \$

Les services d'entreprises spécialisées dans la collecte de fonds ont été retenus pour inciter, pour le compte de l'organisme, la population à faire des dons, principalement sous forme de promesses de dons. Au cours de l'exercice, 29 \$ (28 \$ en 2025) ont été versés à titre de rémunération à des entreprises spécialisées dans la collecte de fonds.

12. Engagements

L'organisme a des engagements aux termes de contrats de location conclus pour les locaux qu'il utilise dans le cadre de ses activités. Les contrats de location expirent le 31 janvier 2034, au plus tard.

2027	361 \$
2028	364
2029	374
2030	379
2031	389
Par la suite	1 206
	3 073 \$

13. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour les états financiers de l'exercice à l'étude.